3rd UNCCD Scientific Conference

9-12 mars 2015, Cancún, Mexique

Changement climatique et dégradation des terres: Relier les connaissances aux enjeux

Résultats de la 3ème Conférence Scientifique de la CNULCD

The Scientific and Traditional Knowledge for Sustainable Development (STK4SD) Consortium

UNCCD United Nations Convention to Combat Desertification · AGROPOLIS INTERNATIONAL · DesertNet International · CGIAR Science for a food secure future · OSS · IADIZA · CONICET · U.N.CUYO · GOBIERNO DE MENDOZA

Contenu

Avant-propos 4

Introduction — Dégradation des terres et changement climatique: les arguments pour une incitation à l'action 6

Diagnostic des contraintes — Le changement climatique et la dégradation des terres: un double fardeau pour les zones arides 8

Réponses — Gestion durable des terres: l'option gagnante 12

Suivi et évaluation — Suivi des effets des options d'adaptation 16

Transfert de connaissances: engager toutes les parties prenantes 20

Neutralité en matière de dégradation des terres: un « objectif de développement durable » mondial 24

Approches basées sur les terres: au carrefour des trois Conventions de Rio 28

Conclusion — L'union des forces pour avoir un impact 32

Sources et crédits 34

Avant-propos

Les activités humaines sont le principal moteur des processus de dégradation des terres, de désertification et de changement climatique. Bien qu'elles soient extrêmement complexes et difficiles à prévoir, les interactions entre le changement climatique et la dégradation des terres affecteront probablement diverses fonctions de l'écosystème et les services qu'elles fournissent, et auront une incidence importante sur la production alimentaire, les moyens de subsistance et le bien-être humain.

En conséquence, la société doit atténuer ou inverser ces pressions au moyen d'approches innovantes. Une technologie et une science à la pointe du progrès seront nécessaires, combinées au savoir traditionnel et local développé au fil du temps, au sein d'un cadre institutionnel et politique favorable. En définitive, nous devons changer l'attitude et les comportements humains en ce qui concerne l'utilisation des terres et des autres ressources naturelles. Ne rien faire ou maintenir le statu quo n'est pas envisageable. Afin d'avoir une chance de sauvegarder les communautés et les écosystèmes et de progresser vers la neutralité en matière de dégradation des terres, nous devons permettre une adaptation au changement climatique fondée sur les terres au moyen de partenariats et de collaborations efficaces et à enjeux multiples.

La 3ème conférence scientifique de la CNULCD, qui s'est tenue du 9 au 12 mars 2015 à Cancún au Mexique, a utilisé une approche inédite et participative pour étudier les diverses formes de connaissances qui unissent les systèmes biophysiques et sociaux, les vulnérabilités de ceux-ci et les voies envisageables pour parvenir à une gestion durable des terres. La conférence a rassemblé environ 300 participants venus de 90 pays, dont une moitié provenant de la communauté scientifique et l'autre moitié de ministères, organismes gouvernementaux, organisations internationales et organisations de la société civile. Ce document souligne les enjeux clés soulevés par le rapport d'impulsion de la conférence[1] et discutés par les participants, afin d'élaborer des propositions scientifiques et opérationnelles spécifiques pour avoir un réel impact[2].

Comité consultatif scientifique
de la 3ème Conférence Scientifique de la CNULCD

&

L'Interface science-politique de la CNULCD

Introduction

Dégradation des terres et changement climatique: Les arguments pour une incitation à l'action

Les effets de la pression démographique et des pratiques de gestion non durable des terres sur la dégradation et la désertification de celles-ci sont aggravés dans le monde entier à cause des effets du changement climatique, qui comprennent le changement des régimes de précipitations, l'augmentation des fréquences et de l'intensité des sécheresses et des inondations, la hausse des températures et de profondes modifications écologiques.

Ainsi, la capacité des populations à produire des moyens de subsistance est limitée, en particulier dans les zones arides. Dans les endroits où les utilisateurs de terres sont exposés et sensibles aux changements et capables de s'adapter, ils peuvent faire face à de telles pressions grâce à une flexibilité et une mobilité spatiale dans l'utilisation du capital naturel. Lorsqu'ils sont incapables de s'adapter, les utilisateurs de terres deviennent plus vulnérables, ce qui peut entraîner une augmentation de la pauvreté, de la malnutrition, de l'émigration, de l'insécurité et des conflits sur le plan politique. La prise de mesures pour réduire la vulnérabilité et améliorer la résistance des écosystèmes et des populations humaines aux effets combinés du changement climatique et de la dégradation des terres doit prendre en compte:

- le degré, la durée et l'étendue de l'exposition du système socio-écologique à la dégradation des terres et au changement climatique (*évaluation initiale* mesurant l'*exposition*);
- la mesure dans laquelle la fonction et la structure du système socio-écologique risquent d'être modifiées par les changements auxquels celui-ci est exposé (*évaluation de l'impact* mesurant la *sensibilité*);
- la mesure dans laquelle il est possible de changer le mode de fonctionnement du système socio-écologique, de manière à ce que les moyens de subsistance puissent être maintenus (*évaluation de l'adaptation* mesurant les *capacités d'adaptation*).

Les évaluations initiales et de l'impact correspondent au *diagnostic des contraintes* des systèmes socio-écologiques par rapport à la dégradation des terres et au changement climatique. L'évaluation d'adaptation correspond aux *réponses* à ces contraintes pouvant contribuer, au moyen des connaissances, des technologies, des réussites et des leçons retenues, à consolider la résistance. *L'évaluation et le suivi* continu sont nécessaires à l'appréciation de l'efficacité de ces réponses dans la réduction de l'exposition et de la sensibilité des systèmes socio-écologiques face aux effets du changement climatique et de la dégradation des terres. La conférence était axée sur ces trois points, tout en soulignant les enjeux liés à la *transmission du savoir*, au ciblage de la *neutralité de la dégradation des terres*, et à la favorisation des *synergies entre les trois Conventions de Rio*. Ces six éléments majeurs composent la structure de ce document.

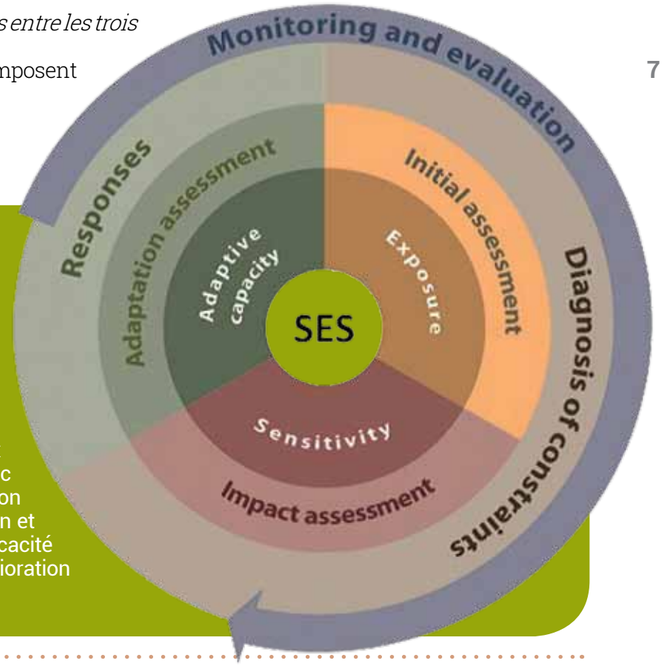

Cadre de travail méthodologique

de l'évaluation de la vulnérabilité des systèmes socio-écologiques (SSE) face aux effets combinés de la dégradation des terres et du changement climatique[1]: l'évaluation initiale évalue l'exposition du système socio-écologique à la dégradation des terres et au changement climatique, tandis que l'évaluation de l'impact se penche sur la sensibilité du système face aux vecteurs de changement auxquels il est exposé (diagnostic des contraintes), et enfin l'évaluation de l'adaptation identifie les options d'adaptation (réponses). L'évaluation et la surveillance permettent l'évaluation en continu de l'efficacité des réponses dans la réduction de la vulnérabilité et l'amélioration de la résistance du système socio-écologique.

Diagnostic des contraintes

Le changement climatique et la dégradation des terres: Un double fardeau pour les zones arides

Avec une mauvaise gestion des terres, la variabilité du climat est un vecteur principal de la dégradation des terres. Étant donné les fortes températures et les faibles précipitations dont la plupart des zones arides font déjà l'expérience, ces régions sont particulièrement sensibles aux interactions préjudiciables entre la dégradation des terres et le changement climatique.

En effet, les changements de température et d'humidité de l'air provoqués par le climat, associés à des réductions de la matière organique des sols, de la biomasse aérienne et souterraine et de la fertilité des sols causées par la dégradation, peuvent aggraver la désertification. En outre, les évènements climatiques extrêmes de plus en plus fréquents, comme des sécheresses graves ou de fortes précipitations, sont susceptibles d'aggraver l'érosion due au vent et à l'eau et de contribuer à de nouvelles réductions de la biomasse, et à la dégradation physique et chimique des terres.

Les rétroactions entre le changement climatique et la dégradation des terres sont extrêmement complexes. Ces processus peuvent être autorenforcés, par exemple lorsque la dégradation des terres, en raison de la perte de réserves de carbone contenues dans les sols et la végétation, contribue au changement climatique. De plus, les dégradations causées par les réductions de la couverture végétale influencent le microclimat local en diminuant l'humidité de l'air et en augmentant la température des sols. Dans le même temps, la réduction de la couverture végétale augmente généralement la quantité de rayonnement solaire reflété par la surface de la terre (effet albédo), qui a un effet rafraîchissant sur la température globale de la terre.

Dans tous les cas, la dégradation des terres combinée au changement climatique a le potentiel de troubler les systèmes écologiques et d'utilisation des terres en place, ce qui peut entraîner une défaillance de l'approvisionnement en nourriture et en eau et avoir des conséquences négatives importantes sur la capacité d'adaptation des moyens de subsistance des ménages.

Faits et chiffres concernant le changement climatique et la dégradation des terres [3, 4]

- Au cours des 40 dernières années, on estime que l'érosion est responsable de la perte d'environ un tiers de la terre arable du globe et que cette perte continue d'augmenter à raison de plus de 10 millions d'hectares par an.
- Vingt-cinq pour cent de la zone continentale de la Terre sont soit en état d'extrême dégradation, soit en train de subir des dégradations à un rythme élevé.
- Le changement d'utilisation des terres et la dégradation sont responsables d'environ 20 % des émissions de carbone au niveau mondial.
- Entre 1950 et 1980, 10 à 14 % des masses continentales étaient répertoriées comme sèches. Ce chiffre est passé à 25 à 30 % entre 2000 et 2010.
- La moyenne de l'écoulement des rivières et de la disponibilité de l'eau devrait baisser de 10 à 30 % dans certaines régions sèches, y compris les régions tropicales sèches.
- Chacune des trois dernières décennies a été successivement plus chaude que toutes les décennies précédentes depuis 1850.

Marche à suivre [2]

- Encourager les études intégrées et pluridisciplinaires sur les liens entre le changement climatique et les processus de dégradation des terres
- Développer la compatibilité entre les méthodes de diagnostic des contraintes afin de mieux partager le savoir et d'améliorer les réponses
- Renforcer la coopération au niveau régional pour l'analyse des liens entre la dégradation des terres et les catastrophes naturelles
- Mettre au point des indices qualitatifs pour les services écosystémiques qui ne peuvent être facilement monétarisés, comme des indices qualitatifs (culturels et spirituels), ceux-ci étant extrêmement pertinents quant aux enjeux clés tels que la sécurité alimentaire et l'utilisation durable des terres
- Adopter des approches intégrées et systémiques du paysage afin d'en évaluer la vulnérabilité
- Utiliser des modèles, des outils participatifs et des scénarios pour fournir aux responsables politiques et autres parties prenantes des preuves de moyens utilisables et accessibles pour guider des options d'adaptation et des investissements basés sur les terres
- Mettre en place des structures, institutions et processus de gouvernance appropriés, tant au niveau local qu'international, afin de permettre une utilisation efficace de ce savoir et prendre en compte les impacts du changement climatique sur la dégradation des terres et la désertification

Il existe un certain nombre de manières d'améliorer les capacités d'adaptation et de conserver l'intégrité des écosystèmes tout en maintenant des moyens de subsistance durables face aux effets interactifs du changement climatique et de la dégradation des terres. L'adaptation comprend le fait de faire face, l'ajustement et la transformation. Elle peut être autonome/réactive, mais également programmée/préventive. Dans le dernier cas, elle exige une réponse aux besoins au niveau environnemental, social, institutionnel et du partage du savoir, ainsi qu'une prise en compte des obstacles socioéconomiques et cognitifs à l'adaptation.

Les options d'adaptation peuvent être gagnantes, sans regret ou à moindres regrets. Les dilemmes potentiels entre les options d'adaptation doivent être considérés, de façon à ce que des adaptations comportant des intégrations complémentaires puissent être introduites ensemble, ce qui empêcherait les mauvaises adaptations et réduirait la vulnérabilité à la fois face au changement climatique et à la dégradation des terres.

Parmi les options d'adaptation, l'agriculture climato-intelligente invite les chercheurs, les praticiens et les responsables politiques à étudier des solutions qui associent la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique et son atténuation, et fondent des paysages et systèmes alimentaires durables[5]. De telles solutions existent déjà et peuvent devenir une réalité grâce à des politiques et des conditions favorables. L'agroécologie est particulièrement pertinente dans les zones arides pour augmenter la fertilité des sols et l'efficacité de l'arrosage dans les systèmes de culture. L'élevage en pâture du bétail est un moyen traditionnel de valorisation des écosystèmes des zones arides tout en faisant face à la rareté des ressources. Une gestion durable des terres peut rétablir les réserves de matière organique des sols, augmentant ainsi la fertilité et la biodiversité de ceux-ci tout en amassant des quantités importantes de carbone, ce qui contribue à l'atténuation du changement climatique. Les adaptations fondées sur l'écosystème comprennent également la restauration des écosystèmes dégradés ou le développement d'«infrastructures vertes».

Globalement, les actions fondées sur les terres font partie du programme d'adaptation au changement climatique de la plupart des peuples et des communautés. L'adaptation fondée sur les terres est la voie de la résilience et de la sécurité alimentaire, hydraulique, énergétique, économique et humaine[6].

Marche à suivre [2, 6]

- Adopter des analyses systémiques pour identifier les mesures incitatives et les obstacles aux réponses durables
- Réaliser des évaluations économiques fiables et exhaustives comprenant l'aspect économique de la dégradation des terres et du changement climatique, envisageant les coûts d'action et d'inaction et prenant en compte les valeurs non monétaires
- Mettre en place une gouvernance adaptée, associant des mesures incitatives pour favoriser la gestion durable des terres et des mesures dissuasives pour empêcher une mauvaise adaptation, ce à plusieurs niveaux
- Adapter les droits liés à l'accès, à l'utilisation et à la propriété des terres de manière à augmenter l'efficacité des mesures incitatives d'adaptation, en particulier pour les petits exploitants qui subissent déjà une forte pression en raison de la volatilité des prix alimentaires et de la variabilité du climat
- Veiller à ce que les outils publics-privés et les mesures incitatives basées sur le marché stimulent les changements de comportement et atteignent leurs cibles en termes de réduction de la vulnérabilité par des coûts de transaction sociaux et environnementaux réduits
- Développer des approches participatives avec les parties prenantes ayant parfois des priorités, besoins et perspectives contradictoires dans le but de renforcer la confiance, réduire les conflits et faciliter le co-apprentissage
- Participer au développement et à la mise en œuvre de mesures d'adaptation efficaces sur le moyen et long terme en engageant toutes les parties prenantes impliquées

Au programme de la CNULCD [7]

L'évaluation économique intégrée de services terrestres et écosystémiques a été identifiée lors de la 2ème conférence scientifique de la CNULCD comme l'un des principaux instruments pour exploiter le potentiel d'investissement de la gestion durable des terres (GDT).

Le secrétariat de la CNULCD et le Mécanisme Mondial participent et promeuvent activement l'initiative Économie de la Dégradation des Terres (ELD) en vue de produire une évaluation globale des coûts et des avantages de la GDT, des outils mondiaux et des recommandations politiques.

Grâce à un consortium appelé OSLO (Proposition d'options d'utilisation durable des terres), l'utilisation responsable des terres au niveau d'un pays est promue à travers des projets d'évaluation démontrant les avantages financiers, socio-économiques et environnementaux des investissements responsables en GDT (Gestion Durable des Terres).

Suivi et évaluation

Suivi des effets des options d'adaptation

Les décideurs doivent être en mesure de suivre et d'évaluer efficacement le succès des options de réponses de façon à améliorer les adaptations et la capacité des écosystèmes et des populations à s'adapter au changement climatique et à la dégradation des terres.

Le suivi et l'évaluation doivent tenir compte des changements biophysiques, socio-économiques et culturels découlant des adaptations. Les effets des options de réponses sur les processus et services des écosystèmes, ainsi que sur les moyens de subsistance et le bien-être humain doivent être considérés en tenant compte du contexte socio-culturel et économique dans lequel ces adaptations sont mises en œuvre.

Un certain nombre d'indicateurs biophysiques peuvent être suivis de manière rentable grâce à la télédétection sur de grandes échelles spatiales. Ils doivent être associés à des mesures collectées sur le terrain en vue d'interpréter des données et d'établir des liens de cause à effet. Des données socioéconomiques qualitatives sont également essentielles pour évaluer l'impact global des interventions sur les moyens de subsistance et le bien-être. En outre, ces données indiquent si les changements observés dans les variables biophysiques peuvent être considérés comme durables par les utilisateurs des terres. Enfin, elles permettent d'interpréter les changements de capital naturel dans le contexte de changements apportés à d'autres actifs tels que les capitaux sociaux, physiques, financiers et humains.

Une combinaison de mesures directes, d'indicateurs et d'approches basées sur des modèles constitue le meilleur moyen de comprendre les interactions complexes entre les changements climatiques et la dégradation des terres, leurs impacts sur les populations et sur les moyens de subsistance, et l'effet des options d'adaptation.

Une gamme d'approches prédictives, prospectives et basées sur des scénarios est nécessaire pour permettre aux responsables politiques de mieux anticiper les impacts futurs et de concevoir des réponses adéquates.

Marche à suivre [2]

- Concevoir un cadre intégré plus cohérent pour le suivi et l'évaluation capable de produire des informations pertinentes en matière de politiques publiques
- Mieux distinguer les indicateurs de l'état de dégradation des terres et de changement climatique à partir des indicateurs des vecteurs de ces processus
- Consolider les développements dans le domaine de la télédétection, validés par des observations au sol afin que le suivi et l'évaluation puissent être effectués sur différentes échelles et par différentes parties prenantes
- Accroître l'utilisation des données satellitaires pour identifier les domaines clés des interventions urgentes et ciblées, et pour fournir une base afin d'évaluer les options d'adaptation
- Engager les citoyens et les utilisateurs, y compris les femmes et les jeunes, dans le suivi participatif, à l'aide de technologies telles que les téléphones mobiles
- Renforcer les capacités de façon à faciliter l'engagement multipartite dans le suivi de la gestion durable des terres
- Développer des approches nouvelles et novatrices pour gérer et associer de grands ensembles de données hétérogènes

Au programme de la CNULCD [7]

Le secrétariat de la CNULCD et le Mécanisme Mondial analysent actuellement les indicateurs de performance et de progrès clés ainsi que les flux financiers, afin de permettre aux Parties de prendre des décisions éclairées sur les mesures nécessaires pour faire avancer la mise en œuvre de la CNULCD à tous les niveaux.

Le système de surveillance et de rédaction de rapport amélioré sera considérablement simplifié grâce à des modèles plus appropriés et modernisés. Il permettra aux Parties de s'inspirer des ensembles de données mondiales existantes afin de comparer et de mesurer les progrès. La rédaction des rapports sera effectuée via un portail en ligne plus convivial: PRAIS 2.0.

Une feuille de route claire, accessible, pertinente et pratique pour toutes les Parties est en cours de mise en œuvre.

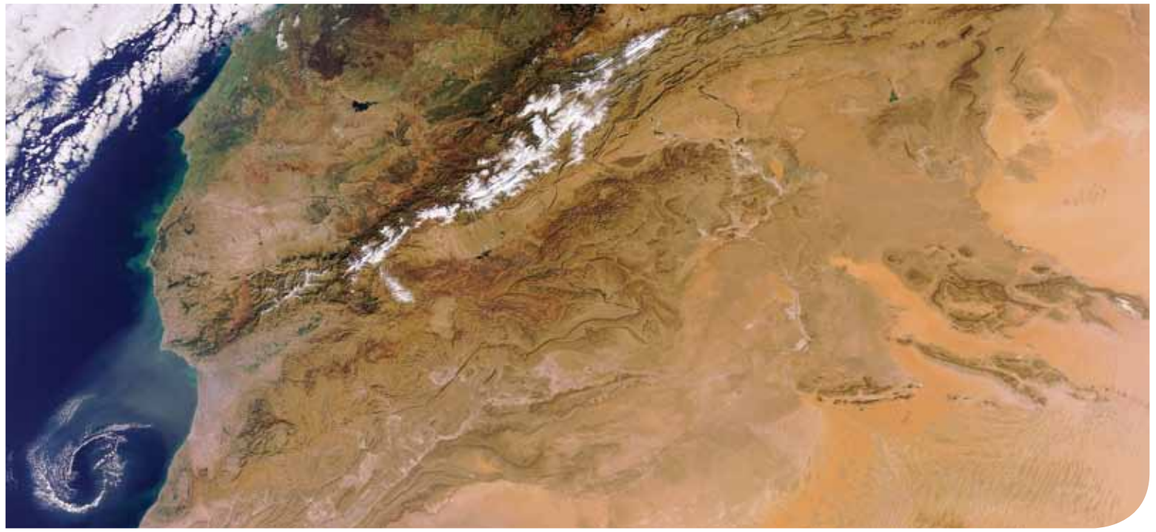

Transfert de connaissances: Engager toutes les parties prenantes

Pour comprendre, adapter et suivre les interactions entre le changement climatique et la dégradation des terres, il convient d'intégrer de nombreux types de connaissances: des connaissances spécifiques aux connaissances générales, informelles à formelles, débutantes à expertes, implicites à explicites, empiriques à scientifiques. La mise en commun des connaissances à partir de différentes sources peut aider à comprendre les processus impliqués afin d'explorer les options de réponses probables et de suivre efficacement les effets de la dégradation des terres, du changement climatique et des options d'adaptation. Cela peut également permettre d'identifier les zones nécessitant de nouvelles recherches pour combler les lacunes et compléter les connaissances locales.

La dégradation des terres peut être évaluée uniquement par rapport aux objectifs des utilisateurs des terres, tandis que les connaissances locales sont nécessaires pour apprécier pleinement les effets du changement climatique sur les moyens de subsistance et le bien-être humain. Les adaptations appropriées pourront être développées et adoptées de manière efficace uniquement en associant la compréhension scientifique des options d'adaptation avec les connaissances contextuelles locales.

L'échange de connaissances doit être facilité à tous les niveaux: entre les communautés locales, la société civile, le secteur privé et les responsables politiques sur des échelles nationales et internationales; et entre les chercheurs et les parties prenantes touchés par le changement climatique et la dégradation des terres. Cela peut aider à renforcer la confiance et la compréhension tout en conciliant les besoins des communautés locales, la demande des consommateurs, la recherche et les programmes politiques en permettant une action concertée et en réduisant le décalage existant entre la production et l'application des connaissances.

Les connaissances peuvent également être partagées par le biais d'évaluations multi-échelle et par le développement d'initiatives interinstitutionnelles et de mécanismes intergouvernementaux d'une politique basée sur des faits. L'Interface science-politique de la CNULCD a été créé pour faciliter le dialogue entre les scientifiques et les responsables politiques, à travers l'analyse, la synthèse et la traduction des informations, des connaissances et des résultats scientifiques pour assurer la livraison en temps opportun de conseils stratégiques pertinents. L'Interface science-politique collabore avec d'autres mécanismes internationaux tels que la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) et le Groupe technique intergouvernemental sur les sols (ITPS).

Marche à suivre [2, 8]

- Favoriser un environnement de co-apprentissage dans la recherche conférant de la valeur à «la connaissance hybride», intégrant des informations sociales, économiques et biophysiques, et reconnaissant les perceptions et les expériences des populations locales

- Impliquer les parties prenantes locales à la fois dans l'identification des questions scientifiques et dans la recherche de solutions

- Développer des indicateurs opérationnels qui intègrent à la fois les connaissances scientifiques et locales afin de mieux comprendre les interactions complexes entre les systèmes biophysiques et sociaux dans des contextes particuliers, et qui sont utiles à diverses parties prenantes

- Améliorer les modèles existants de transfert de connaissances pour plus d'efficacité, en utilisant les nouvelles possibilités offertes par les technologies modernes, en particulier par le développement de systèmes de transfert de connaissances des parties prenantes afin qu'elles puissent partager leurs expériences et les meilleures pratiques

Au programme de la CNULCD [7]

Le secrétariat de la CNULCD travaille à la création d'un portail de partage de connaissances scientifiques (SKBP) fonctionnant comme un « portail de portails » afin d'obtenir un impact majeur pour un grand nombre de bénéficiaires.

Le SKBP simplifiera et consolidera le processus de recherche d'informations des connaissances de la désertification, dégradation des terres et sécheresses (DDTS) (comme des études de cas, les meilleures pratiques, des documents analytiques, des expériences comparatives, des études sur les leçons apprises, des guides pratiques, des notes d'orientation, etc.) et aidera les experts de la production de connaissances de la DDTS à collaborer plus facilement.

Cela permettra d'aider les parties prenantes de la CNULCD à rechercher et trouver un meilleur contenu ; améliorera la visibilité des initiatives de la DDTS participantes en fournissant un cadre de la CNULCD; permettra aux partenaires de se concentrer sur le développement des connaissances de haute qualité plutôt que d'utiliser des ressources limitées pour la diffusion et la présence sur le Web; et permettra à la CNULCD de suivre et combler les éventuelles lacunes sur la DDTS.

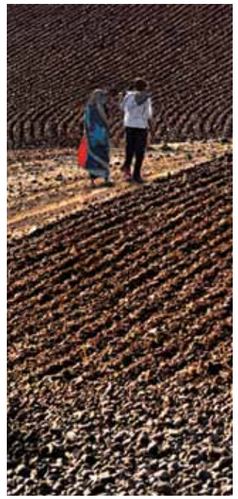

Neutralité en matière de dégradation des terres:
un « objectif de développement durable » mondial

La neutralité en matière de dégradation des terres signifie que la quantité et la qualité des ressources terrestres nécessaires pour soutenir les fonctions et services des écosystèmes et améliorer la sécurité alimentaire restent stables ou augmentent à des échelles temporelles et spatiales spécifiées pour les écosystèmes[9]. Elle peut être atteinte uniquement en réduisant la dégradation des terres à travers la gestion durable des terres et la restauration des écosystèmes et des terres. Il s'agit du seul moyen de sauver suffisamment de terres productives pour répondre à la demande future de nourriture, d'énergie et d'eau dans le contexte du changement climatique.

La neutralité en matière de dégradation des terres a le pouvoir de garantir des services écosystémiques vitaux et de soutenir les moyens de subsistance de milliards de personnes. Les processus de récupération de la perte de productivité de la terre peuvent également absorber des quantités importantes de dioxyde de carbone de l'atmosphère, jouant ainsi un rôle fondamental dans l'atténuation du changement climatique.

Le concept de neutralité en matière de dégradation des terres est inclus dans les objectifs de développement durable (ODD), au sein de l'objectif 15: « *Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, la gestion durable des forêts, la lutte contre la désertification, stopper et inverser la dégradation des terres et stopper la perte de biodiversité* » et elle est spécifiquement mentionnée dans la cible 15.3: « *lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, y compris les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations et s'efforcer de parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres* »[11].

La mise en œuvre de la neutralité en matière de dégradation des terres au niveau national et international demeure un défi du point de vue politique, organisationnel et technologique.

Marche à suivre [2, 8, 9]

- Fournir des efforts supplémentaires dans le soutien scientifique du concept émergent de la neutralité en matière de dégradation des terres
- Mettre en place des systèmes d'informations et de surveillance adéquats et efficaces basés sur des indicateurs et des cadres d'évaluation significatifs non seulement pour les scientifiques, mais aussi pour les communautés et les responsables politiques engagés qui recherchent à atteindre la neutralité en matière de dégradation des terres
- Préciser comment le financement peut être canalisé pour l'adaptation de l'usage des terres et identifier quelles ressources sont disponibles à quelles échelles et pour quelles parties prenantes
- Mettre en place des structures et des institutions de gouvernance appropriées et efficaces pour contribuer à s'assurer que les investissements dans la gestion durable des terres et la restauration des terres soient effectués dans le respect du bien-être de l'humain et de la justice, en tenant compte des aspirations des populations locales et des capacités d'adaptation futures

Au programme de la CNULCD [9]

Après Rio+20, la Conférence des Parties de la CNULCD à sa onzième session a établi un groupe de travail intergouvernemental (GTI) afin d'élaborer des options concrètes pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de la neutralité en matière de dégradation des terres.

Pour rendre la cible précise et mesurable et permettre à la communauté internationale de prendre des mesures, le GTI prépare une définition scientifique de la neutralité en matière de dégradation des terres ainsi que des options connexes, et de leurs implications pour les programmes nationaux et la mobilisation des ressources. Le rapport et les recommandations du GTI sont destinés à contribuer aux délibérations futures des Parties de la CNULCD lors du suivi de la conférence Rio+20.

En outre, avec le soutien de la République de Corée, le secrétariat de la CNULCD a lancé une nouvelle initiative: le projet Neutralité en matière de dégradation des terres. Le projet vise à fournir une assistance technique à un groupe volontaire composé de 16 pays de diverses conditions socio-écologiques pour intégrer la neutralité en matière de dégradation des terres dans le processus d'alignement de leurs programmes d'action nationaux au plan stratégique décennal de la CNULCD.

Enfin, le Mécanisme Mondial conçoit un Fonds pour la neutralité en matière de dégradation des terres afin d'attirer les investissements pour l'utilisation durable et la réhabilitation des terres en offrant une protection du capital naturel contre les risques adéquate.

La dégradation des terres n'affecte pas seulement directement les services d'approvisionnement écosystémiques, mais aussi les services de régulation – surtout au travers de la séquestration du carbone. Effectivement, en plus de diminuer la productivité et la fertilité des sols, la disparition du carbone organique des sols et de la végétation suite à la dégradation des terres entraîne également l'augmentation de l'émission de carbone dans l'atmosphère, accentuant ainsi le changement climatique. La disparition de la végétation sur les terres dégradées modifie également le microclimat local en diminuant l'humidité.

En outre, la disparition de la végétation et du carbone réduit la capacité de rétention d'eau des sols et leur potentiel pour servir de tampon lors des périodes de sécheresse et d'inondation, ce qui, au niveau local, aggrave les impacts négatifs liés au changement climatique et limite les capacités d'adaptation.

Par conséquent, la gestion durable des terres au niveau local, et plus particulièrement la gestion de la matière organique des sols, joue non seulement un rôle crucial dans l'amélioration des capacités d'adaptation locales, mais contribue également aux efforts mondiaux d'atténuation du changement climatique.

Qui plus est, les effets combinés du changement climatique et de la dégradation des terres sur le recul de la biodiversité peuvent aggraver encore plus la dégradation des terres, compromettre le fonctionnement des écosystèmes et l'approvisionnement des services écosystémiques. Ce qui aurait pour conséquence de limiter les capacités d'adaptation au changement climatique.

Les approches basées sur les terres peuvent donc simultanément accroître la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, protéger ou améliorer la biodiversité, permettre l'adaptation au changement climatique et contribuer à l'atténuation du changement climatique: la réhabilitation des sols des écosystèmes dégradés permettrait de stocker entre 1,5 et 4 milliards de tonnes de CO_2 par an[10]. Les approches basées sur les terres doivent donc être considérées comme une possibilité d'atténuation et d'adaptation aux multiples bénéfices. Ceci doit être reconnu dans les trois Conventions de Rio.

Marche à suivre [2, 6, 8]

- Promouvoir les échanges et la coordination au sein des parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre des trois Conventions, à tous les niveaux: centres nationaux de liaison, organismes gouvernementaux, autorités locales, organisations de la société civile…

- Développer une évaluation-cadre commune aux trois Conventions de Rio, en fonction des indicateurs existants, afin de faciliter un suivi plus équilibré de plusieurs services écosystémiques et de donner un aperçu des multiples bénéfices de la gestion durable des terres

- Créer des liens et des synergies au sein des plans d'action nationaux mis en œuvre au niveau des pays dans le cadre de chaque Convention

- Mettre en œuvre des projets sur le terrain qui traitent en même temps les problèmes soulevés par les trois Conventions de Rio

Au programme de la CNULCD [7]

Le secrétariat de la CNULCD et l'Interface science-politique étudient le potentiel des indicateurs basés sur les terres pour assurer le suivi de la contribution de la gestion durable des terres à l'adaptation au changement climatique ainsi qu'à son atténuation, et pour préserver la biodiversité et les services écosystémiques.

La CNULCD veut offrir des lignes directrices dans le renforcement de la synergie et de l'efficience au sein du système environnemental mondial en encadrant les indicateurs communs de façon à mesurer les progrès de la mise en œuvre des objectifs d'Aichi relatifs aux terres conformément à la Convention sur la diversité biologique et des objectifs d'adaptation conformément au plan d'action de Nairobi de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Le Mécanisme Mondial aidera à identifier les opportunités d'investissement pratiques, viables financièrement et qui permettront la mise en œuvre des Conventions de Rio au niveau des pays.

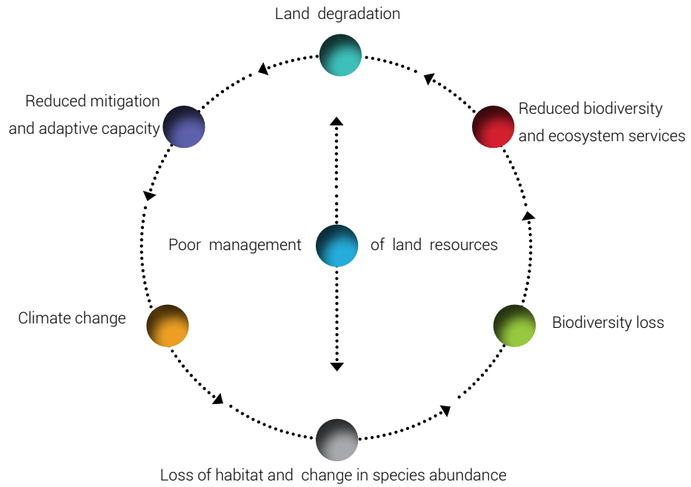

Boucles de rétroaction et les objectifs des Conventions de Río (Figure: CNULCD)

Conclusion

L'union des forces pour avoir un impact

Le changement climatique, la dégradation des terres et le recul de la biodiversité sont étroitement liés et très fortement subis par les écosystèmes et les populations dépendantes des ressources dans les régions touchées par la désertification et la sécheresse. Il est primordial de comprendre et de nous occuper de ces multiples défis si nous voulons atteindre les objectifs tels que les objectifs de développement durable et nous attaquer à la pauvreté ainsi qu'aux problèmes environnementaux les plus urgents du 21e siècle.

Les approches basées sur les terres peuvent simultanément permettre l'adaptation au changement climatique et éviter la dégradation des terres tout en protégeant les moyens de subsistance, ainsi que la biodiversité, et en atténuant le changement climatique par la séquestration du carbone. L'adaptation basée sur les terres, dans le but d'atteindre la neutralité en termes de dégradation des terres, est donc une option à «multiples bénéfices» qui relève en même temps les défis soulevés par les trois Conventions de Rio.

Le suivi et l'évaluation des interactions entre le changement climatique, la dégradation des terres et le recul de la biodiversité, ainsi que les réponses qui s'y rapportent, doivent prendre en considération les effets sur les processus et services écosystémiques, sur les moyens de subsistance et le bien-être humain. Un cadre de suivi plus cohérent et intégré doit être élaboré dans les trois Conventions de Rio. Il doit engager les parties prenantes à tous les niveaux par le biais de suivis participatifs, intégrer les connaissances locales et scientifiques, et pouvoir fournir des informations pertinentes pour la stratégie politique.

La coopération et l'échange des connaissances entre les milieux de la politique, de la recherche et de la gestion des terres sont nécessaires à différents niveaux pour une intégration et un transfert plus efficaces des diverses formes de connaissances. Des approches participatives doivent être mises en œuvre pour la formulation des priorités de recherche et de développement et pour l'application des options de réponses afin de représenter efficacement les intérêts des parties prenantes, de mieux gérer les dynamiques de pouvoir et de correspondre aux besoins et perspectives des parties prenantes.

Les processus, institutions et structures de gouvernance appropriés doivent être établis à tous les niveaux, du local à l'international, afin de soutenir de telles approches participatives, de garantir l'utilisation correcte des connaissances existantes et l'efficacité des mesures d'incitation liées à l'adaptation pour la réduction de la vulnérabilité des populations et des écosystèmes, et d'améliorer la mise en œuvre coordonnée des trois Conventions de Rio sur le terrain.

Sources et crédits

Sources:

(1) Reed, M. S. et Stringer, L. C. (2015). Impulse Report – Climate change and desertification: Anticipating, assessing & adapting to future change in drylands. Préparé avec la contribution d'un groupe d'experts internationaux. Présenté à la 3ème conférence scientifique de la CNULCD. CNULCD, Agropolis International.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/3sc.unccd.impulse-report.pdf
(2) 3ème conférence scientifique de la CNULCD (du 9 au 12 mars 2015, Cancún, Mexique). Preliminary Conclusions: Combating desertification/land degradation and drought for poverty reduction and sustainable development: the contribution of science, technology, traditional knowledge and practices.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/3sc.Conclusions-A3-08.04.2015-UNCCD.pdf
(3) CNULCD (2014). La terre en chiffres – Moyens de subsistance à un point de basculement.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/Land_in_%20Numbers_FR.pdf
(4) CNULCD (2014). Désertification: la ligne de front invisible.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/NEW_Invisible_%20Front_Line%20_%20FRE.pdf
(5) Conférence sur l'agriculture climato-intelligente (du 16 au 18 mars 2015, Montpellier, France). Déclaration de Montpellier – L'agriculture climato-intelligente: pour des territoires et des systèmes alimentaires durables.
http://csa2015.cirad.fr/var/csa2015/storage/fckeditor/file/Declaration%20de%20Montpellier%20CSA%202015%20comp.pdf
(6) CNULCD (2014). Adaptation et résilience basées sur les terres – Une force puisée dans la nature.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/Land_Based_Adaptation_FRE%20Sall_web.pdf
(7) CNULCD (2014). The UNCCD: Laying the groundwork for future security (2014-2015).
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Partnerships/partnership%2024_01_14%20low%20res.pdf
(8) Forum International de la société civile Désertif'actions 2015 (du 9 au 13 juin 2015, Montpellier, France). Déclaration de Montpellier – Terres et changement climatique.
http://www.cariassociation.org/IMG/pdf/Da15_Declaration-finale-FR.pdf
(9) CNULCD (2014). La neutralité en termes de dégradation des terres – La résilience aux niveaux local, national et régional.
http://www.unccd.int/Lists/SiteDocumentLibrary/Publications/LandDegradationNeutrality_%20FR_web.pdf
(10) GIEC (2007). Bilan 2007 des changements climatiques – Groupe de travail III: l'atténuation du changement climatique.
http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg3/ar4-wg3-chapter8.pdf
(11) Soixante-huitième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Rapport du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée Générale sur les objectifs de développement durable. Août 2014. 27 p. Document A68/970.
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/68/970&referer=/english/&Lang=F

Crédits:

Couverture: Hands, Agropolis International. Couverture intérieur-p.1: View over Dali, North Darfur, © UN Photo/Albert Gonzalez Farran 2011, https://www.flickr.com/photos/un_photo/6073288669/in/album-72157626003412837/. P. 5: © IISD, http://www.iisd.ca/desert/cst4sc3/images/9mar/IMG_0232.jpg. P. 7: Graph © Agropolis International, adapted from Reed and Stringer, 2015. P. 9: Mauritania village struck by drought, © UN Photo/John Isaac, https://www.flickr.com/photos/un_photo/6401102817/in/album-72157626003412837/. P. 11: Trapezoidal pond in Kayonze, Rwanda, © World Agroforestry Centre, https://www.flickr.com/photos/icraf/8637602324. Page 13: Harvesting cassava root, © IFPRI/Milo Mitchell, https://www.flickr.com/photos/ifpri/18882797573/. P. 15, left: Sorghum, cowpeas and pigeon peas trials in Wote, Eastern Kenya, © P. Kimeli and V. Atakos, The CGIAR Research Program on Climate Change, Agriculture and Food Security (CCAFS). P. 15, right: Tribal women observing land demarcation in Odisha, India, © Landesa, https://www.flickr.com/photos/ifpri/8677446713/. P. 17: The Okavango River, © European Space Agency (ESA), http://www.esa.int/spaceinimages/Images/2013/04/The_Okavango_River. P. 19: Sahara's end, © ESA, http://www.esa.int/spaceinimages/Images/2012/01/Sahara_s_end. P. 21, left: Learning route 2014, © P. Kimeli (CCAFS), https://www.flickr.com/photos/cgiarclimate/14811304586/in/album-72157646181768541/. P. 21, right: A United Nations Volunteer from India (right) assisting a farmer in Bhutan, © UN photo 2001, http://www.unmultimedia.org/s/photo/detail/315/0031594.html. P. 23, left: Conservation, © UNCCD 2009. P. 23, right: UNCCD — SKBP Knowledge Base Map. P. 25: Rice fields, Nepal, © UN Photo/John Isaac, https://www.flickr.com/photos/un_photo/5218196409/in/album-72157626003412837/. P. 27: The Farmer, © UNCCD. P. 29: Terracing at Bwindi Forest boundaries, © UNCCD 2013. P. 31: Graph © UNCCD. P. 33: To plant trees, © UNCCD. P. 35: The rich community © UNCCD. Dos: Plantlet, Agropolis International.

Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD)
UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1, 53113 Bonn, Allemagne
Adresse Postale: PO Box 260129, 53153 Bonn, Allemagne
Tél. +49 (0) 228 815 2800
Fax: +49 (0) 228 815 2898/99
Courriel: secretariat@unccd.int
Site web: www.unccd.int

ISBN 978-92-95043-30-5